

# Document ressource à la mise en place d'une évaluation de PEDT Plan Mercredi en Loire-Atlantique

## Les intentions du Groupe d'appui départemental

L'évaluation des PEDT est effectuée par les collectivités territoriales. Afin de leur apporter une aide dans ce domaine, le Groupe d'appui Départemental a conçu ce document qui peut constituer un guide dans cette démarche. Ce n'est en aucun cas un modèle figé. Il a pour ambition d'amener les collectivités et l'ensemble des partenaires impliqués à se poser les questions indispensables pour établir leur propre référentiel d'évaluation. Au-delà de quelques recommandations, il est surtout un support d'échange pour faire de l'évaluation un moyen de faire évoluer le PEDT.

## Préambule

Le PEDT, qui est à l'initiative des collectivités territoriales les volontaires, est un instrument souple et adaptable à toutes les réalités locales. Dans la validation des projets par l'Etat, le principe de l'évaluation est incontournable\*. Le PEDT, comme tout projet, est évolutif.

Afin de mesurer les résultats attendus et de faire évoluer ce projet pour renforcer son efficacité, il est indispensable d'évaluer les actions mises en place.

L'évaluation est une préoccupation dès la conception du projet. Dans le cadre d'une démarche partagée, il est intéressant que l'instance d'évaluation soit pluraliste et représentative de la réalité locale. L'exploitation de cette évaluation est à penser en amont : communication, partage d'information, analyse critique, impacts et résultats de la mise œuvre, ajustements, évolutions, pistes d'amélioration du projet sont quelques-unes des perspectives qui justifient pleinement cette démarche.

\*Circulaire 20 mars 2013, Instruction 19 décembre 2014

## Le cadre de l'évaluation

Le cadre de l'évaluation doit être établi et validé le plus en amont possible. Il présente un calendrier avec les principales phases, les personnes mobilisées, ainsi que les moyens et les outils retenus. Des compléments et des ajustements sont à prévoir.

Les démarches participatives et collaboratives avec la communauté éducative sont à encourager pour la construction et l'évaluation. En effet ces méthodes en renforcent la légitimité ainsi que l'implication des acteurs et l'appropriation des résultats.

L'évaluation ne se limite pas au bilan des réalisations mais constitue un levier essentiel pour transformer et améliorer l'existant.

L'évaluation porte sur les objectifs  
et non pas sur les valeurs éducatives

Que peut-on évaluer ?

Des choix et des priorités sont à  
établir concernant les objectifs et les  
chantiers éducatifs concrets à évaluer

L'évaluation ne doit pas se réduire aux actions,  
d'autres dimensions sont à questionner pour une  
prise en compte globale du projet

## L'objectif : l'intérêt et la réussite de l'enfant

Le PEDT s'inscrit dans le renforcement de la continuité éducative, avec la recherche de plus de cohérence et de complémentarité entre l'éducation formelle (scolarité), non formelle (loisirs collectifs) et informelle (activités en familles, amis, tiers lieux).

L'évaluation doit intégrer le principal objectif direct : améliorer la réussite, l'épanouissement et le bien-être de l'enfant en développant des parcours éducatifs cohérents, en proposant des rythmes adaptés, et en mobilisant les ressources du territoire.

Si l'effet direct attendu est à prendre en compte, l'évaluation doit également concerner le cadre, le périmètre et le processus du projet au regard des objectifs qui le fondent.

### Propositions d'axes, d'objectifs à évaluer à titre d'exemple et non pas comme modèle

#### La continuité éducative

- La continuité entre les temps scolaires et hors temps scolaires.
- Le passage de l'enfance à l'adolescence.
- La continuité éducative avec les familles.

#### L'élaboration et la conduite du PEDT

- Redéfinition collective du cadre et périmètre du PEDT
- Mobilisation des acteurs locaux dans un cadre méthodologique, participatif et de co-construction
- Diffusion et appropriation du projet par la communauté éducative
- Validation, conventionnement et engagement contractuel autour du projet
- Actualisation et amélioration du projet
- L'évaluation a associé les différents acteurs locaux : parents, enfants, associations, intervenants, ...

#### Evaluer les effets du PEDT

En questionnant le processus au regard des objectifs qui le fondent

#### La cohérence des interventions éducatives

- La cohérence entre les objectifs, et les chantiers éducatifs concrets retenus
- La concertation, la collaboration et l'articulation entre les différents acteurs
- La mise en œuvre de parcours des enfants

#### La qualité de l'accueil

- La communication avec les familles
- Les modalités d'accueil pour le bien-être, la confiance et la sécurité des enfants
- La mobilisation des locaux et des espaces ressources sur le territoire
- Les temps de transition, de transferts et de déplacement entre les acteurs des temps scolaire, périscolaire et extrascolaire
- L'intégration des enfants en situation de handicap

#### La qualité des actions

- La co-construction d'actions et d'interventions qui répondent aux intentions éducatives et mobilisent les ressources du territoire
- La qualité de l'encadrement et la formation des acteurs
- L'équilibre entre les activités selon les moments de la journée et la période de l'année
- L'adaptation aux besoins des enfants en fonction notamment de l'âge
- L'accessibilité aux activités
- La prise en compte de besoins spécifiques repérés

## Qui est sollicité pour l'évaluation ?

### Quel pilote ?

Le choix de faire en interne ou de faire appel à une ressource extérieure est essentiel. Ce choix est à la fois stratégique et en lien avec les attendus de l'évaluation, mais il questionne également les compétences et les moyens nécessaires. Il est déterminant de préciser qui a la maîtrise d'ouvrage (le représentant de la collectivité/le comité de pilotage) et qui a la maîtrise d'œuvre (la personne morale ou physique chargée de l'évaluation).

### Quelles instances ?

Le comité technique de suivi et d'évaluation est l'espace approprié pour le pilotage et le suivi de la démarche d'évaluation mais d'autres formes ou lieux peuvent être sollicités selon la nature de l'évaluation : en fin de période, annuelle ou sur la durée de la convention.

### Qui questionner ?

- Les élus ou les services de collectivité mobilisés
- Les parents
- Les enfants
- Les associations
- Les enseignants
- Les intervenants

## Comment peut-on évaluer ?

La méthode, les moyens, les outils

L'adhésion de la communauté éducative sur les principes retenus de l'évaluation est à rechercher. La méthode et les moyens sont déterminants dans le processus. Il faut analyser les résultats par rapport aux objectifs fixés, mais également tout ce qui concourt ou non à ceux-ci : procédures, ressources, formation, complémentarité, compréhension, sens et valeurs partagées, ... Chaque outil a ses avantages et limites : entretiens individuels ou collectifs, observations, rendus d'activités, questionnaires, réunions pour dynamiser les échanges, modes de communication, animation de groupes, sondage internet

### Caractéristiques et qualité des indicateurs retenus

A inscrire dans la durée afin de mesurer les évolutions

→ **L'objectivité** (la signification de la donnée ne doit pas être variable selon la personne)

→ **La fiabilité** (on peut avoir confiance dans la donnée collectée)

→ **La simplicité** (La collecte de la donnée ne nécessite pas des moyens disproportionnés avec son utilité)

→ **La pertinence** (La donnée recueillie correspond au but de sa collecte)

### Point de vigilance :

Dans le respect des compétences de chacun, des indicateurs liés par exemple au comportement des enfants et à leur niveau de satisfaction peuvent être partagés par différents acteurs : école, accueil périscolaire, extrascolaire, ...

### Quelles échéances :

Démarche à inscrire dans la durée autour de démarches planifiées. « L'évaluation du PEDT est réalisée par le comité de pilotage 6 mois avant le terme de la convention. » Des bilans réguliers et une évaluation intermédiaire permettent d'adapter le projet si nécessaire.

## Des propositions d'axes à interroger lors de l'évaluation PEDT Plan Mercredi

### Les intentions du Groupe d'appui départemental

Le groupe d'appui départemental a listé des axes éventuels à interroger lors d'une évaluation, qu'il s'agisse d'une évaluation intermédiaire ou bien à échéance. Cette liste est à titre indicatif et non exhaustive :

- La confirmation ou l'actualisation des **objectifs éducatifs**,
- La confirmation ou l'actualisation du **périmètre du PEDT** (les âges du public visé, les temps éducatifs ciblés, le territoire, les domaines...),
- **La gouvernance, le pilotage et la coordination** de votre PEDT (organisation et bilan de cette gouvernance),
- La mobilisation des **acteurs éducatifs et le partenariat** - les collaborations dans le cadre du PEDT, et notamment avec les établissements scolaires, les associations, mais aussi les services de la collectivité (identification des acteurs mobilisés et des partenariats établis),
- La prise en compte des **attentes et des besoins éducatifs des enfants/jeunes** et de leurs évolutions sur votre territoire (prise en compte du rythme et des besoins physiologiques de l'enfant, et des organisations familiales),
- L'avancée et l'actualisation des **chantiers éducatifs concrets et prioritaires** retenus et leurs perspectives (liste des chantiers éducatifs en indiquant leur avancée : en projet - en cours de réalisation - ou réalisés),
- L'organisation de la **continuité éducative** et le fonctionnement de l'action éducative avec une attention particulière pour les ACM au regard de l'organisation du temps scolaire (les horaires des ACM, transfert de responsabilité, locaux mobilisés, mobilité et déplacements, prise en compte de situations voire problématiques spécifiques, relation aux familles...),
- Les liens entre **le PEDT et les projets des établissements scolaires**,
- Les liens entre **le PEDT et d'autres projets, programmes ou dispositifs...** qui contribuent sur votre territoire à la qualité et continuité éducative,
- Les liens établis avec **les familles** (modalités et outils),
- **La formation** notamment inter catégorielle des acteurs mise en œuvre ou en projet (thèmes, durées, organisme de formation et les publics formés),
- **La valorisation et la communication** du projet (à illustrer).